

**Zeitschrift:** Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes

**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 119 (2021)

**Heft:** 12

**Vorwort:** Éditorial

**Autor:** Kurth, Elisabeth

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chère lectrice, cher lecteur

«Une formation en pratique avancée n'éloigne pas les diplômé·e·s de leur pratique pour les mener vers une théorie "non pratique", mais vers une combinaison fructueuse de science appliquée et de pratique clinique.»



**Dre Phil. Elisabeth Kurth,**  
sage-femme indépendante, secrétaire générale de *Familystart beider Basel*, collaboratrice associée à l'Institut tropical et de santé publique suisse, professeure à l'Institut pour sages-femmes de la *Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften*.

Récemment, j'ai trouvé dans ma messagerie l'annonce d'un hôpital pédiatrique universitaire en Suisse qui cherchait un·e «expert·e en soins APN» pour le département de neurologie. Que cachent donc ces trois lettres APN? Dans la pratique infirmière, l'acronyme est familier depuis un certain temps. L'hôpital cherche un·e Advanced Practice Nurse, un·e infirmier·ière titulaire d'un master (ou sur le point de l'obtenir) qui accompagne les enfants atteints de maladies neurologiques et leurs familles en coordonnant leurs traitements au niveau interprofessionnel.

Ces derniers temps, le terme Advanced Practice (pratique avancée) est apparu non seulement dans le domaine des soins infirmiers, mais aussi dans celui de la physiothérapie, de l'ergothérapie et de la profession de sage-femme. Les diverses associations professionnelles suisses sont en train de définir les domaines d'activité et les profils d'exigences de la pratique avancée. La présente édition d'*Obstetrica* est consacrée à la signification de la pratique avancée dans le quotidien des sages-femmes. Un article commun émanant de la Conférence professionnelle sage-femme évoque les questionnements liés aux rôles et modèles possibles dans l'Advanced Midwifery Practice (pratique avancée sage-femme). D'autres articles apportent un éclairage sur le champ d'activité concret des sages-femmes dans ces rôles professionnels élargis en Suisse et à l'étranger, dont la forme peut varier considérablement.

Or tous les rôles de pratique avancée ont un point commun: ils combinent la réussite d'un programme de formation continue scientifique pertinente avec l'acquisition de plusieurs années d'expérience clinique destinée à une population spécifique de clientes. Autrement dit, les professionnel·le·s en pratique avancée conservent leur activité clinique tout en s'occupant, dans leur quotidien professionnel, des client·e·s et de leurs familles. C'est là, à mon avis, la grande opportunité à saisir. Une formation en pratique avancée n'éloigne pas les diplômé·e·s de leur pratique pour les mener vers une théorie «non pratique», mais vers une combinaison fructueuse de science appliquée et de pratique clinique. Les auteur·e·s de ce numéro nous donnent un aperçu de ce potentiel prometteur.

Cordialement,

*E. Kurth*

**Elisabeth Kurth**